

**Pauline Colson**

Née le 23 décembre 1986 à Charleroi

[p.colson@bdcg.be](mailto:p.colson@bdcg.be)

[pauline.colson@uclouvain.be](mailto:pauline.colson@uclouvain.be)

*Formations*

- Diplôme de baccalauréat en droit aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur avec **Grande distinction** (2007)
- **Premier master** en droit à l'université catholique de Louvain-la-Neuve avec **Grande distinction** (2007-2008)
  - Options : Droit des assurances  
Assurance de dommages  
Assurance de personnes
- **Deuxième master** en droit, finalité spécialisée justice civile et pénale avec **La plus grande distinction** (2008-2009)
  - Options : Droit des accidents et des catastrophes  
Réparation et évaluation des dommages  
Droit européen et comparé de la responsabilité civile
  - Mémoire de fin d'étude en droit médical sur les propositions de modification de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie (promotrice : G. Schamps)

*Activités professionnelles*

- **Avocate au barreau de Bruxelles** dans le cabinet Blitz - de Callatay – Goldschmidt et Associés depuis septembre 2009.

Matières pratiquées : droit de la responsabilité, évaluation du dommage, droit des obligations, droit des assurances.

- **Mandat d'assistante** en droit des obligations depuis septembre 2009 : encadrement en droit des obligations contractuelles et non contractuelles (travaux pratiques et travaux dirigés – Bac 2) et en sources, principes et méthode du droit (travaux pratiques et travaux dirigés – Bac 1) et recherches en droit de la responsabilité et des assurances.

## Distinction

- Lauréate du prix Boels (meilleur exercice de plaidoirie des avocats stagiaires du barreau de Bruxelles) en 2010

## Publication

- Notes d'observations

- « L'arrêt de la Cour constitutionnelle du 8 mars 2012: un arrêt qui ne tient pas la route ? », note sous C.C., 8 mars 2012, *J.L.M.B.*, 2012, pp. 1987-1998.

- « L'assureur R.C. vie privée peut-il être tenu sur la base de l'article 29bis de la loi du 21 novembre 1989? », note sous Civ. Mons (1<sup>ère</sup> ch.), 9 avril 2008, *J.L.M.B.*, 2011, pp. 2079-2082.

- « Le fait intentionnel en matière d'assurance », note sous Liège (3<sup>ème</sup> ch.), 30 avril 2008 et Mons (6<sup>ème</sup> ch.), 23 mai 2008, *J.L.M.B.*, 2010, pp. 1163-1166.

- Articles

- « Le préjudice économique des personnes sans revenus », *Le dommage et sa réparation*, CUP, mai 2013, à paraître.

- « Le mineur confié à un tiers: la responsabilité des mouvements de jeunesse et des centres de placement » (en collaboration avec Nicolas Estienne), *Responsabilités autour et alentours du mineur*, Anthemis, Limal, 2011, pp. 7-40.

- Colloque et conférence

- "La responsabilité du fait des produits défectueux", travaux du Groupe de recherche européen sur la responsabilité civile et les assurances (GRERCA), Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne), 31 mai et 1er juin 2012.

- « Le mineur confié à un tiers: la responsabilité des mouvements de jeunesse et des centres de placement » (en collaboration avec Nicolas Estienne), *Responsabilités autour et alentours du mineur*, Colloque du jeune barreau de Liège, 20 mai 2011.